



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Saison 2023 / 2024

Association Bergeracoise de Tir / n° 02 24 104

DEMANDE DE LICENCE

ADULTE : JEUNE : HANDISPORT :

Renouvellement : N° de licence :

Mutation : Double appartenance :

NOUVEAU LICENCIE : **Certificat médical :**

Présentation d'une pièce d'identité valide :

TARIFS

Renouvellement : **150 €** Nouveau licencié : **180 €**
Jeune de - de 16 ans : **55 €** Jeune de 16 à 19 ans : **80 €**
Etudiant -21 ans : **100 €** (présentation de la carte étudiant)
2ème membre du couple : **90 €**
Mutation en début de saison : **180 €** (150€ + 30€ droit d'entrée)
Mutation en cours de saison : **45 €** (droit d'entrée)
Double appartenance : **90 €**

Les chèques sont établis à l'ordre de l'ABT

Photo

(Pour les nouveaux licenciés)

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pour la France, préciser le département :

Nationalité :

Adresse :

Code postal et ville :

Cocher la case si changement adresse :

Téléphone :

Fax : Tél. professionnel :

Courriel :

Date de la demande

Observations :

Signature du président

Comment nous avez-vous connu :

Par un ami :

Par notre site Internet :

Autre :

LE PRESIDENT DE SOCIETE CERTIFIE QU'IL EST BIEN EN POSSESSION DU CERTIFICAT MEDICAL POUR LA DEMANDE DE LICENCE CONCERNE CONFORMEMENT A LA LEGISLATION EN VIGUEUR.

- La Fédération Française de tir se réserve le droit de ne pas valider une licence indument délivrée.
- Dans le cas d'un mineur, le Président d'Association qui appose sa signature et le cachet du club sur la présente licence, certifie être en possession de l'autorisation obligatoire de la personne exerçant l'autorité parentale pour le mineur concerné.
- Cette demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médical a été effectué conformément à la loi (cf. article 5 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999) et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription.

CADRE RESERVE

Demande reçue le :

Enregistrée dans le lot :

DEMANDE A DEPOSER OBLIGATOIREMENT AUPRES DU SECRETARIAT ACCOMPAGNEE D'UN CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE 3 MOIS